

## **Centre Chrétien de Mantes**

Association régie par les lois du 1er Juillet 1901 et du 9 décembre 1905

35-37, Rue des Garennes – 78200 Mantes La Jolie

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Stéphane CUZIN  
20, Rue Brunel  
75017 Paris

# Centre Chrétien de Mantes

Association régie par les lois du 1er Juillet 1901 et du 9 décembre 1905

Siège social : 35-37, Rue des Garennes – 78200 Mantes La Jolie

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de l'association Centre Chrétien de Mantes,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Centre Chrétien de Mantes** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'associations sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2019



**Stéphane CUZIN**

Commissaire aux comptes inscrit  
sur la liste nationale des  
commissaires aux comptes  
rattaché à la CRCC de Paris

DOCUMENT PROVISOIRE \*\*\* Sous réserve des codes correctement saisis \*\*\* Situation du 01/01/18 au 31/12/18

ACTIF BILAN		Brut		Amt-Dépr	Exercice 2018		Exercice 2017
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>							
Concessions, brevets, licences, marques...	AF	468	AG	468	0,00		
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>							
Constructions	AP	772 250	AQ	286 043	486 207	-6%	519 768
Autres	AT	80 607	AU	74 308	6 300	-17%	7 597
<b><u>Immobilisations financières</u></b>							
<b><u>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</u></b>		<b>853 325</b>		<b>360 819</b>	<b>492 507</b>	<b>-7%</b>	<b>527 365</b>
<b><u>Avances et acomptes versés sur commandes</u></b>	BV		BW			-100%	500
<b><u>Créances</u></b>							
Créances diverses	BZ		CA			-100%	214
<b><u>Valeurs mobilières de placement</u></b>	CD	15	CE		15		15
<b><u>Disponibilités</u></b>	CF	13 381	CG		13 381	+7%	12 513
<b><u>Comptes de régularisation</u></b>							
<b><u>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF CIRCULANT</u></b>		<b>13 396</b>		<b>0</b>	<b>13 396</b>	<b>+1%</b>	<b>13 243</b>
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>		<b>866 722</b>		<b>360 819</b>	<b>505 903</b>	<b>-6%</b>	<b>540 608</b>

DOCUMENT PROVISOIRE \*\*\* Sous réserve des codes correctement saisis \*\*\* Situation du 01/01/18 au 31/12/18

PASSIF BILAN		Exercice 2018		Exercice 2017
<b>Fonds propres</b>				
<b>Fonds associatifs</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	DA1	112 636		112 636
Réserves				
Report à nouveau	DH	145 865	+2%	143 060
Résultat de l'exercice	DI	-12 200		2 805
<b>SOUS-TOTAUX DES FONDS PROPRES</b>		<b>246 300</b>	<b>-5%</b>	<b>258 501</b>
<b>Subventions d'investissements</b>				
Subventions d'investissements	DJ	15 376	-8%	16 706
<b>Fonds dédiés</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes / établissements de crédit	DU	227 812	-8%	246 933
Emprunts et dettes financières divers	DV	3 400	-27%	4 650
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 175	+30%	3 979
Dettes fiscales et sociales	DY	7 840	-20%	9 839
<b>Comptes de régularisation</b>				
<b>SOUS-TOTAUX</b>		<b>259 602</b>	<b>-8%</b>	<b>282 107</b>
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>		<b>505 903</b>	<b>-6%</b>	<b>540 608</b>

DOCUMENT PROVISOIRE \*\*\* Sous réserve des codes correctement saisis \*\*\* Situation du 01/01/18 au 31/12/18

CPTÉ DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2018		Exercice 2017
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>				
Production vendue : Services	FI	850		
Subventions d'exploitation	FO	482	-63%	1 286
Reprises sur amortissements et provisions, Transferts de charges	FP	5 262		158
Collectes, dons manuels	XA1	178 856	-15%	209 300
Report de ressources non utilisés				
Autres produits	FQ	6	-49%	13
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>				
Autres achats et charges externes				
Achats non stockés				
<i>Fournitures non stockables</i>	FWC	-12 466	-14%	-14 416
<i>Fournitures d'entretien et de petit équipement</i>	FWD	-2 004	-47%	-3 747
<i>Fournitures administratives</i>	FWE	-1 006	+12%	-897
<i>Petits logiciels</i>	FW1	-48	-95%	-987
<i>Autres fournitures</i>	FWF	-503	-24%	-666
Charges locatives et de copropriété	FWJ	-840	+496%	-141
Entretien et réparations	FWK	-8 287	+304%	-2 049
Assurances	FWL	-2 802		-2 797
Divers				
<i>Documentation</i>	FWN	-545	-65%	-1 572
<i>Frais de colloques, séminaires, conférences</i>	FWO	-1 080	-16%	-1 280
<i>Autres</i>	FWP	-2 130	+1%	-2 100
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires	FWR	-3 840		
Publications, relations publiques	FWS	-1 223		
Déplacements, missions, réceptions	FWU	-8 165	+37%	-5 979
Frais postaux et de télécommunications	FWV	-571	-23%	-740
Services bancaires et assimilés	FWW	-1 430	-42%	-2 448
Salaires et traitements	FY	-82 778	+4%	-79 498
Charges sociales	FZ	-14 573	-1%	-14 761
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	GA	-37 837	-16%	-45 008
Autres charges	GE	-7 914	-60%	-19 803

DOCUMENT PROVISOIRE \*\*\* Sous réserve des codes correctement saisis \*\*\* Situation du 01/01/18 au 31/12/18

Cpte de resultat en liste		Exercice 2018		Exercice 2017	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-4 587</b>		<b>11 867</b>	
<b><u>Quote-part de résultat sur opérations faites en commun</u></b>					
<b><u>Produits financiers</u></b>					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Intérêts et produits assimilés	GL	33	-81%	172	
<b><u>Charges financières</u></b>					
Intérêts et charges assimilées	GR	-8 977	-10%	-9 980	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-8 943</b>		<b>-9 808</b>	
<b><u>Produits exceptionnels</u></b>					
Sur opérations en capital	HB	1 330	+78%	747	
<b><u>Charges exceptionnelles</u></b>					
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>1 330</b>		<b>+78%</b>	
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>		<b>-12 200</b>		<b>2 805</b>	

## SOMMAIRE DE L'ANNEXE

	Page
REGLES ET METHODES COMPTABLES	1
TABLEAU DES FONDS ASSOCIATIFS	2
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	3
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	4
TABLEAU DES EMPRUNTS	5
ETAT DES CREANCES ET DES DETTES	6
CHARGES A PAYER	7
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	8
TABLEAU DU PERSONNEL	9

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Préambule - Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 505 903 €

Le résultat net comptable est un déficit de 12 200 €

1/ Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2/ L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

### Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	30 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 30 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

4/ Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- du règlement n° 99-01 du CRC (Comité de Réglementation Comptable) du 16 Février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

5/ Evènements marquant :

Dépassement du seuil de 153 000 € de dons ouvrant droit à avantage fiscal. Par conséquent l'Assemblée Générale a procédé à la nomination d'unc Commissaire aux Comptes.

<b>TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS</b>
---

NATURE	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise	112 636			112 636
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Subventions d'invest. biens renouvelables				
Libéralités à caractère d'apport				
Réserves				
Report à nouveau	143 060	2 805		145 865
Résultat comptable de l'exercice			12 200	-12 200
Subv. d'invest. biens non renouvelables	19 957			19 957
Subv. d'invest. inscrites cpte de résultat	-3 251		1 330	-4 581
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>272 402</b>	<b>2 805</b>	<b>13 530</b>	<b>261 677</b>

<b>TABLEAU DES IMMOBILISATIONS</b>
------------------------------------

IMMOBILISATIONS	Valeur brute déb. exercice	Acquisitions	Cessions	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	468				468
<b>TOTAL IMMOB. INCORPORELLES</b>	<b>468</b>				<b>468</b>
Terrains					
Constructions sur sol propre	471 118				471 118
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements des constructions	301 132				301 132
Install. techniques, Matériel et outillage					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport	2 000				2 000
Matériel de bureau et informatique	8 298				8 298
Mobilier	14 270				14 270
Autres immobilisations corporelles	53 060	2 979			56 039
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOB. CORPORELLES</b>	<b>849 879</b>	<b>2 979</b>			<b>852 858</b>
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immob. financières					
<b>TOTAL IMMOB. FINANCIERES</b>					
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>850 346</b>	<b>2 979</b>			<b>853 325</b>

<b>TABLEAU DES AMORTISSEMENTS</b>
-----------------------------------

IMMOBILISATIONS AMORTIES	Amort. déb. exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste	Amort. fin exercice
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	468				468
<b>TOTAL IMMOB. INCORPORELLES</b>	<b>468</b>				<b>468</b>
Aménagement terrains					
Constructions sur sol propre	141 380	15 704			157 084
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements des constructions	111 102	17 857			128 959
Install. techniques, Matériel et outillage					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport	2 000				2 000
Matériel de bureau et informatique	6 208	550			6 758
Mobilier	13 532	284			13 816
Autres immobilisations corporelles	48 292	3 442			51 734
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOB. CORPORELLES</b>	<b>322 514</b>	<b>37 837</b>			<b>360 351</b>
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>322 981</b>	<b>37 837</b>			<b>360 818</b>



<b>ETAT DES CREANCES ET DES DETTES</b>
--

CREANCES		Montant brut	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
			A 1 an au plus	A plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations					
Prêts (1)					
Autres immobilisations financières					
Débiteurs et comptes rattachés					
Autres créances					
Charges constatées d'avance					
Comptes de liaison					
<b>TOTAL CREANCES</b>					
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice				
	Remboursements obtenus en cours d'exercice				
DETTES		Montant brut	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
			A 1 an au plus	A plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)					
Emprunts(1) et dettes étab. de crédit(2)		227 812	19 854	111 279	96 679
Emprunts et dettes financières diverses(1)		3 400	1 800	1 600	
Fournisseurs et comptes rattachés		5 175	5 175		
Dettes fiscales et sociales		7 840	7 840		
Dettes s/immob. et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
Comptes de liaison					
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>244 227</b>	<b>34 668</b>	<b>112 879</b>	<b>96 679</b>
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Dont à 2 ans au maximum à l'origine				
	Dont à plus de 2 ans à l'origine		227 812		

**CHARGES A PAYER**

MONTANTS DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

1.	Emprunts obligataires	
2.	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
3.	Concours bancaires	
4.	Emprunts et dettes financières diverses	600
5.	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 555
6.	Dettes fiscales et sociales	1 766
7.	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
8.	Autres dettes	
<b>TOTAL</b>		<b>6 921</b>

## CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURE DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotation aux amortissements et provisions	
<b>TOTAL</b>	
NATURE DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 330
Reprises sur provisions et transferts de charges	
<b>TOTAL</b>	1 330
<p><b><u>ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u></b></p> <p><b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b></p>          <p><b><u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u></b></p> <p>SUBVENTIONS REPRISES AU COMPTE DE RESULTAT <span style="float: right;">1 330</span></p>	

**TABLEAU DU PERSONNEL**

CATEGORIES	EFFECTIF			EFFECTIF EQUIVALENT TEMPS PLEIN ( E.T.P. )
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
Ministres du culte	1	1	2	2,00
Cadres				
Employés		2	2	1,60
Ouvriers				
Contrats d'Avenir				
Travailleurs handicapés				
<b>TOTAUX</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3,60</b>